

Découvrir la Vienne, au fil de l'eau...

Dossier N°2

La rivière "Clain"

100 km de navigation,
les sites historiques,
les curiosités, la faune,
la flore, des conseils...



Découverte du Département au fil de l'eau : Le Clain

Le réseau hydrographique du département de la Vienne est dense et principalement orienté au nord vers la Loire. La Vienne, première rivière du département, reçoit directement ou indirectement lors de sa traversée toutes les autres rivières : la Vonne, La Gartempe, la Creuse et le Clain.

Le Clain se décline en vallées boisées aux rivières poissonneuses et sillonne une campagne verdoyante où châteaux, moulins, abbayes, églises et architectures audacieuses se côtoient.

Le canoë-kayak se présente comme un moyen de locomotion écologique, pra-

tique et silencieux, pour découvrir le département du sud au nord.

Cette balade au fil de l'eau permet d'apprécier et de comprendre les multiples facettes du patrimoine de chaque site, urbain ou champêtre.

Vous retrouverez au verso de chaque fiche des descriptifs sur quelques monuments historiques, les curiosités, les légendes, la faune et la flore ainsi que quelques conseils de navigation.

Bonne navigation
et bonne découverte...



Le Clain

Prix : 2 euros

ISBN : 978-2-86888-1-3

Conception - Réalisation : Comité départemental Canoë Kayak de la Vienne 05.49.36.17.55 - Graphique 86 - Tél. 05.49.31.91.91



CARTE d'identité

Le Clain : viendrait de glen (origine gaélique) et signifiant vallée avec ruisseau

Fier de ses 125 km de long, le Clain s'écoule du sud vers le nord, tel une divinité paresseuse s'attardant parmi ses prairies comblées de fleurs, à l'ombre des collines couvertes de buis.

Rivière de pays calcaire, il entaille fortement le plateau, formant une vallée encaissée en U (ou en auge) d'une cinquantaine de mètres de profondeur. Ses rives peuvent être escarpées ou plus douces, en fonction des nombreux méandres qui caractérisent son cours.

Il est navigable sur plus de 100 Km, de Sommières du Clain à sa confluence avec la Vienne située juste en amont de Châtelleraut.

Le Clain est grossi par plusieurs cours d'eau dont la Dive, la Vonne,

le Palais, la Clouère, la Boivre, l'Auxance, ainsi que par de nombreuses sources et résurgences qui apparaissent dans son lit.

Ces apports d'eaux fraîches rendent ponctuellement à cette rivière de seconde catégorie son caractère salomonique. En général, les courants lents en font une rivière à poissons blancs et à carnassiers.

Son cours encaissé dessine une magnifique boucle autour de Poitiers.

Aujourd'hui la randonnée en canoë ou en kayak est un moyen privilégié pour accéder aux secrets du Clain.

Bonne randonnée...

CODE du Pratiquant du Canoë-kayak

L'ensemble des conseils et des recommandations, élaborés à partir de notre expérience, sont rassemblés dans ce Code du pratiquant. Il constitue une charte de nos droits et de nos devoirs.

SUR TERRE

- **Respect des riverains** et des populations locales.
- **Obtenez la permission** avant d'utiliser les eaux ou les terrains privés.
- **Utilisez les sentiers et chemins**, ne coupez pas à travers les cultures.
- **Respectez les haies et les clôtures**, refermez portes et barrières après votre passage. Soyez silencieux. Respectez les cultures.
- **Ne vous garez pas** dans les champs, prairies et sous-bois afin de faciliter le passage d'autres véhicules.
- **Observez les réglementations** locales et nationales.

SUR L'EAU

- **Respect du milieu, des rives et de la végétation.** Ils protègent de l'érosion (joncs, buissons, arbres) et abritent une vie abondante.
- **Écartez-vous des aires de migration**, des aires de nidification et des frayères aux époques appropriées.
- **Faites vous discret**, cela vous permet de profiter de l'éventuelle apparition d'animaux.

LE CAMPING

- **Obtenez les autorisations** nécessaires avant de vous installer.
- **Faites attention à ne pas enflammer** les plantations et la forêt. Soyez très prudent en utilisant vos réchauds.
- **Assurez-vous que la réglementation locale** vous y autorise avant d'allumer des feux.
- **Contentez-vous de ramasser le bois mort** pour les alimenter.
- **Nettoyez les grèves et votre emplacement** de bivouac avant de repartir.
- **Soyez respectueux** de la tranquillité d'autrui.

LE RESPECT DES PECHEURS

- **Soyez vigilants** et observez longtemps à l'avance s'il n'y a pas un pêcheur.
- **Écartez-vous de la berge**, si la rivière ou le plan d'eau le permet, pour éviter son matériel (lignes, bouchons).
- **Passez aussi rapidement** et silencieusement que possible, abstenez-vous de tout exercice d'école (bac, reprises de courant...).
- **Respectez les heures de pêche**: tôt le matin ou en fin d'après-midi. Ainsi vous naviguerez aux meilleures heures.
- **Sachez prévoir votre parcours** pour terminer votre randonnée tôt dans l'après-midi.

LES DECOMBRES

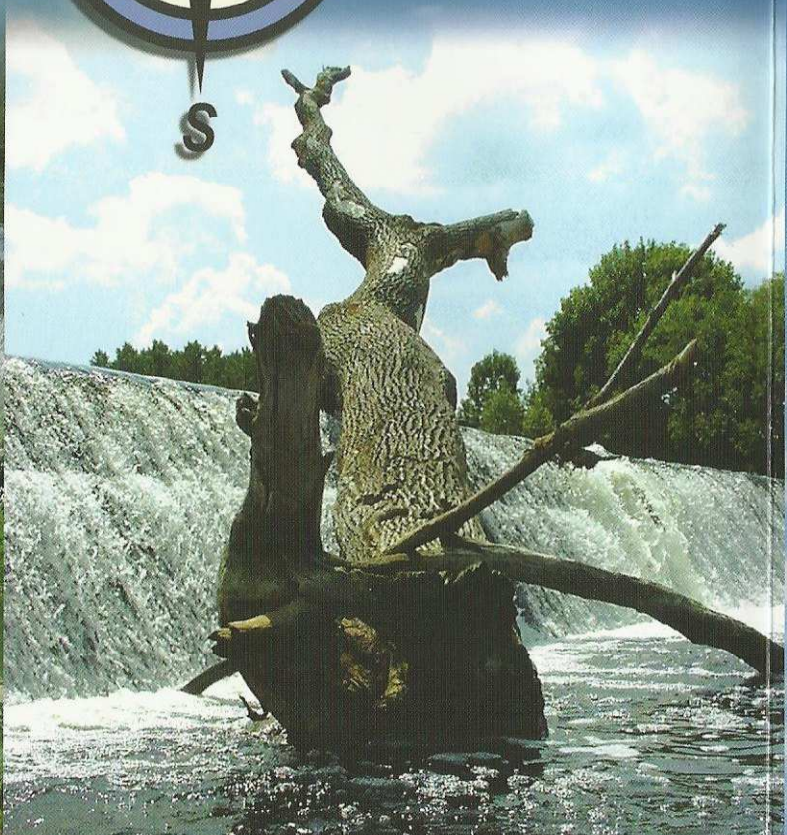
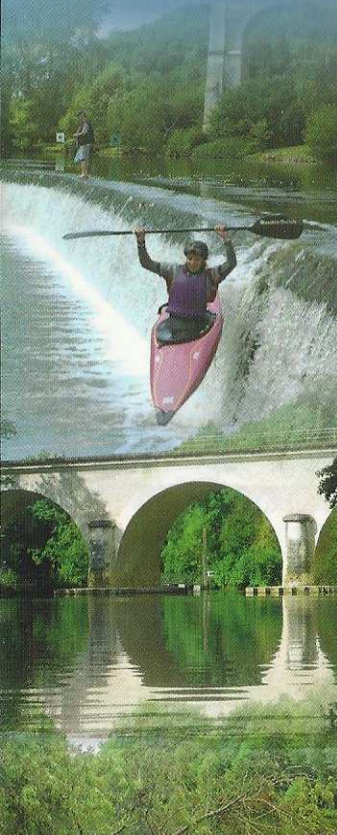
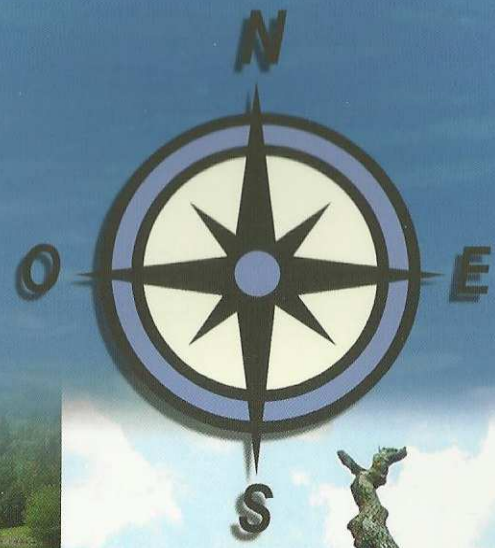
- **Déposez les ordures** dans un lieu spécialement réservé à cet usage ou emmenez-les dans le bateau jusqu'à la maison.
- **Ne rien jeter** à l'eau et ne pas abandonner ou même enterrer les débris.

L'HYGIENE

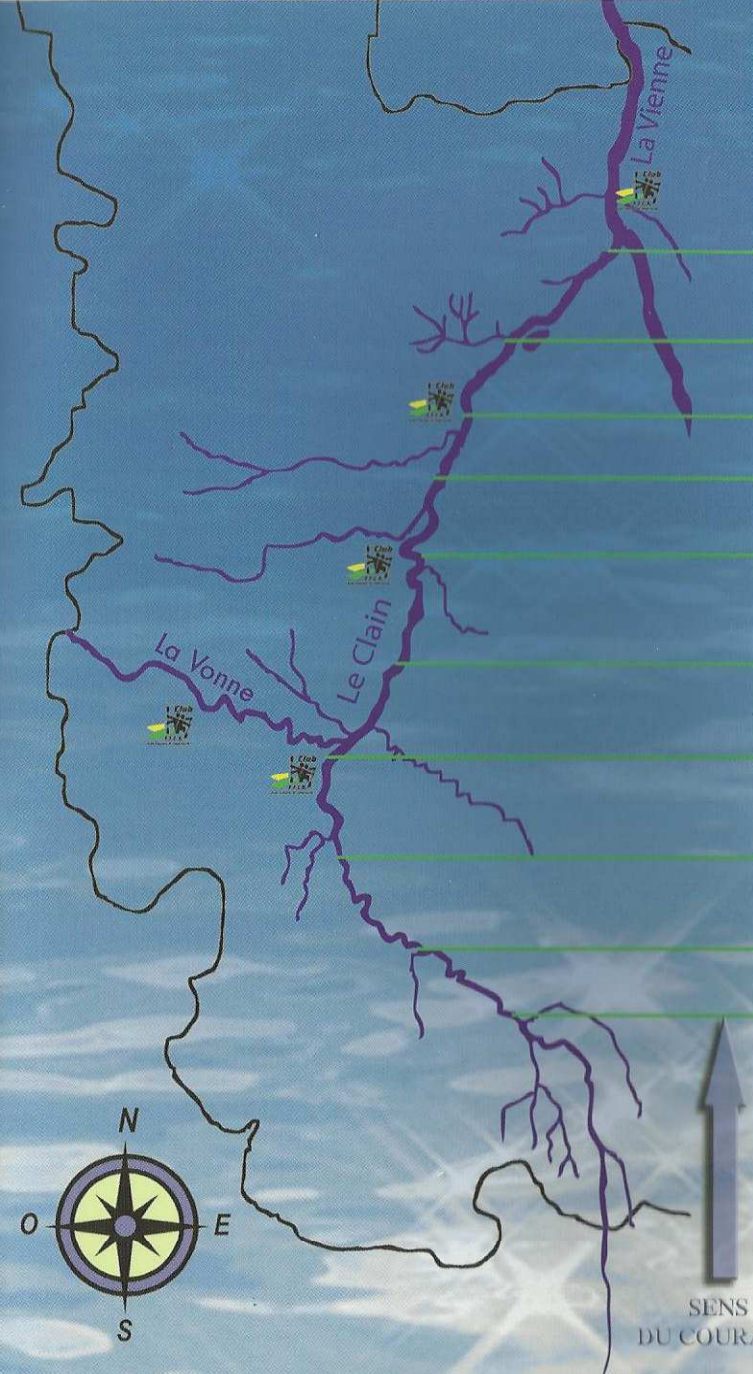
- **Prenez les plus grandes précautions** en matière d'hygiène. Installez des sanitaires lorsque vous campez en groupe.
- **Pensez que l'eau a de multiples utilisateurs** et que certains l'utilisent telle qu'elle coule (cultures, animaux domestiques...).
- **Informez-vous des accords Kayakistes - Pêcheurs** et sur la réglementation locale en matière de circulation sur les rivières.
- **Évitez de naviguer** les jours d'ouverture et de fermeture de la pêche.
- **Utilisez au mieux les qualités de l'embarcation** (silencieuse, faible tirant d'eau) pour ne pas gêner les autres utilisateurs.

Pensez que votre attitude a toujours une influence sur l'accueil

Découverte de la Vienne, au fil de l'eau...



En fonction du niveau d'eau, les barrages, les grilles, les ponts bas, les arbres ou les franchissements des moulins peuvent devenir dangereux (siphons, rappels, drossages, etc).
PRUDENCE ! En cas de doute, renseignez vous auprès des clubs locaux pour avis et conseils.



- Cenon sur Vienne
- 9** - 10.5 Km
- Saint Cyr
- 8** - 12.5 Km
- Chasseneuil du Poitou
- 7** - 6 Km
- Poitiers Nord
- 6** - 11 Km
- Saint Benoît
- 5** - 11 Km
- Iteuil
- 4** - 9.5 Km
- Vivonne
- 3** - 12.5 Km
- Anché
- 2** - 17 Km
- Sommières du Clain
- 1** - 10.5 Km
- Château Garnier

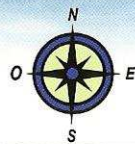


Château Garnier à Sommières du Clain

Classe 1 - 10,5 km - 3 h

Les informations mentionnées ne sauraient engager en aucun cas la responsabilité du CDCK 86 ou des Clubs FFCK

1



9 10,5 km	Débarquement rive gauche au pont Lavoir en amont du pont (voir fiche au dos)
8 10,2 km	Le Château de Vareilles
7 9,8 km	Camping municipal de Sommières
6 8,3 km	Passerelle en bois Aire de pique-nique aménagée sur rive gauche Minerai de fer (voir fiche au dos)
5 5,8 km	Barrage de La Coudrette Portage rive gauche
4 2,8 km	Barrage de La Batelière Portage rive gauche
3	Moulin de Châtillon (voir fiche au dos)
2 1,7 km	Barrage de Châtillon Portage rive droite
1	Embarquement rive gauche au pont de la D 25



Merci de respecter la législation, le « Code du Pratiquant » et les règles de sécurité - www.canoe86.org
Les passages en propriété privée se font toujours sous réserve de l'accord du propriétaire

Château Garnier à Sommières du Clain

au fil des découvertes



Canoe ou kayak ?

Sous le terme « canoë-kayak » se cachent deux embarcations aux origines différentes.

Le kayak, développé par les Inuits, servait de moyen de locomotion et d'outil pour la chasse. La position du kayakiste est assise, les pieds calés à l'avant, la pagaie est double.

Le canoë, originaire d'Amérique du Nord, était un moyen de locomotion propice à la région des Grands Lacs. Il a servi notamment au transport des fourrures. Le pagayeur se tient à genoux. Il se propulse à l'aide d'une pagaie simple (une seule pale).



Le Moulin de Châtillon

À la fin du Moyen Age, ce moulin faisait partie de l'immense Châtellerie de Gençay. Celle-ci avait deux sites stratégiques, celui de Châtillon (sud de Gençay) et l'autre à Vernon (nord de Gençay). Au XIX^e siècle, ce moulin aurait servi de site à la création d'une scierie par trois frères.



Minerai de fer

Ces « grisons », de leur appellation locale, sont des minerais de fer. D'après la théorie de Steinberg en 1967, ce sont des concrétions de nodules ferrugineux formés à l'ère tertiaire. Ce minerai est abondant dans les environs, il sera exploité dès l'âge de Fer, d'où le nom du village de la Ferrière Airoux.



Les lavoirs

Ces bassins alimentés en eau font partie de notre patrimoine. Dans une culture de l'oralité, le lavoir était un lieu de communication et de lien social où les lavandières lavaient le linge. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment. L'utilisation des lavoirs a été progressivement abandonnée au XX^e siècle. Vous en trouverez plusieurs au cours de votre descente, entretenus ou abandonnés.



Informations Pratiques

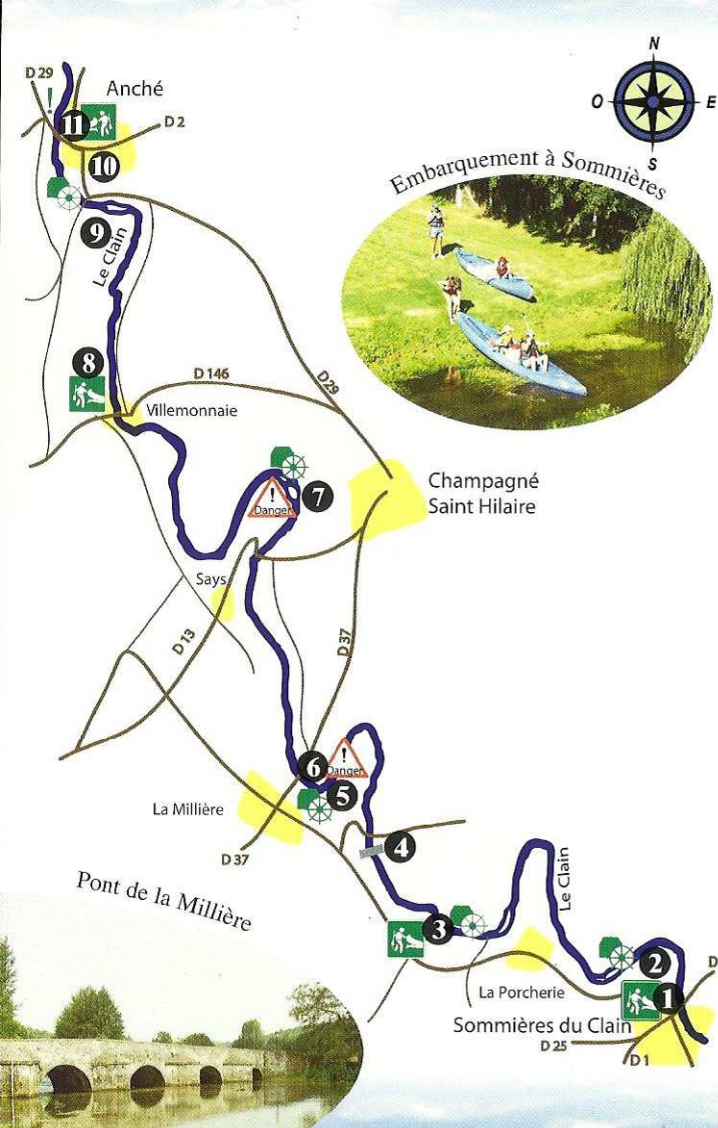
Office de Tourisme de Gençay
Camping municipal de Sommières «les Aulnes»

Tél. 05 49 59 47 37
Tél. 05 49 87 72 41

Club FFCK de Vivonne «les Pagayoux»

Tél. 06 81 94 87 05

Comité Départemental de la Vienne de Canoë-kayak - Maison des Sports - Château de Boivre - 86580 Vouneuil sous Biard
www.canoe86.org



11	Anché Accès à l'eau au niveau du pont Aire de pique-nique
10	Fanum d'Anché (voir fiche au dos)
9	Moulin de la Planche Petits passages sur la gauche avant le moulin
8	Villemonnaie Accès à l'eau au pont en rive gauche
7	Moulin Neuf Passage sous le moulin par bas niveau Danger par haut niveau
6	Pont de la Millière, accès à l'eau en rive droite
5	Moulin Vieux Passage sous le moulin par bas niveau Danger par haut niveau
4	Pont de Commenjard
3	Accès à l'eau au lieu-dit « La Cueille »
2	Moulin du Bois Passage à gauche
1	Sommières du Clain Embarquement rive gauche au pont



Le pont d'Anché

En amont du pont, sur une arche, on peut voir la signature de l'architecte « Sicardo Fecit ». C'est à dire : Sicard le fit.



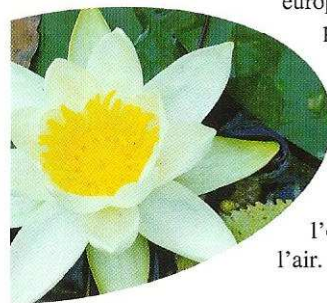
Fanum d'Anché

Découvert dans un champ en 2000, le Fanum d'Anché (temple gallo-romain) est un vaste monument carré à galeries périphériques, héritage des romains. Trois sépultures, dont l'une avait un monogramme du Christ gravé sur son cercueil en plomb, sont mises au jour. Elles sont exposées dans l'église d'Anché.



Le Nénuphar Blanc

Il a les plus grosses fleurs de la flore européenne. Adeptes des eaux peu profondes (1 à 3 mètres seulement), il ancre ses rhizomes dans la vase pour se nourrir. Les feuilles du nénuphar sont hydrofuges et lui permettent de puiser l'oxygène contenu dans l'air.



Les rappels

Un rappel est un mouvement d'eau rotatif, que l'on peut comparer à une « machine à laver ». Il ramène systématiquement les objets flottants de la surface vers le pied de la chute d'eau. C'est le danger par excellence. On peut le trouver en rivière calme au pied des ouvrages artificiels et par fortes eaux ou crues. A ne franchir en aucun cas !



Informations Pratiques

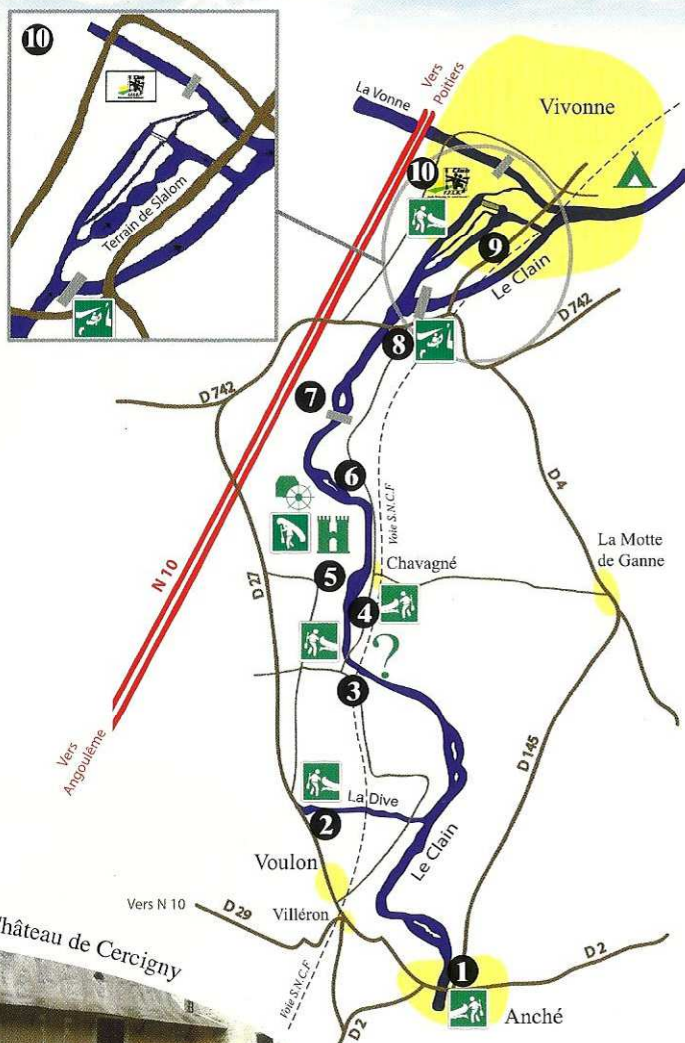
Office de Tourisme de Gençay
Camping municipal de Sommières « les Aulnes »

Tél. 05 49 59 47 37
Tél. 05 49 87 72 41

Club FFCK de Vivonne « les Pagayoux »

Tél. 06 81 94 87 05

Les informations mentionnées ne sauraient engager en aucun cas la responsabilité du CDCK 86 ou des Clubs FFCK



10	Vivonne Accès routier à l'eau Club FFCK « les Pagayous » (voir fiche au dos)
12,5 km	
9	Terrain de slalom
8	Déversoir Passage à droite ou accès au club par le bras de gauche
12 km	
7	Barrage de Bois Coûtant
10,1 km	
6	Moulin du Recloux Débarquement obligatoire à droite
9,3 km	
5	Château de Cercigny Attention : ponts bas (voir fiche au dos)
8,1 km	
4	Passerelle du Gué de l'île Accès à l'eau
7,4 km	
3	Lieu dit Bisset Accès à l'eau
3	Les 2 ponts de Bisset (voir fiche au dos)
5 km	
2	Embarquement sur la Dive à Voulon
2	
1	Anché Accès à l'eau au niveau du pont Aire de pique-nique



Merci de respecter la législation, le « Code du Pratiquant » et les règles de sécurité - www.canoe86.org
Les passages en propriété privée se font toujours sous réserve de l'accord du propriétaire



Vivonne, Village Etape

A Vivonne, faites une pause ! Détente assurée à la piscine et surtout, possibilité de louer des canoës ou des kayaks pour découvrir le Clain avec les bons conseils du Club FFCK local, communément appelé Club « les Pagayoux ».

Le Club possède un terrain de slalom avec une remontée mécanique.



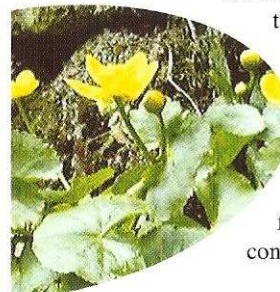
Le Château de Cercigny

Site protégé et inscrit à l'inventaire des monuments historiques, le château date du XV^e siècle. Il est bâti sur une île, entre deux bras du Clain. Longtemps propriété de la famille De Rochechouart, il était doté d'un magnifique pont-levis.



La Populage des marais

C'est une renonculacée, commune des ruisseaux et des prés marécageux. Les fleurs ne se ferment pas avec la pluie, mais se remplissent d'eau à laquelle le pollen se mélange afin d'assurer la pollinisation. Les fleurs jadis permettaient de donner une couleur jaune extraordinaire au beurre. Aux XVI^e et XVII^e siècles, la théorie médico-alchimique des « signatures » a fait employer la fleur jaune contre la jaunisse.



Les ponts de Bisset

Le pont en pierre emprunté par la ligne ferroviaire date de 1850. C'est une remarquable structure de maçonnerie « hélicoïdale », tandis que le Pont en fer est une des réalisations de l'illustre Gustave Eiffel.



Informations Pratiques

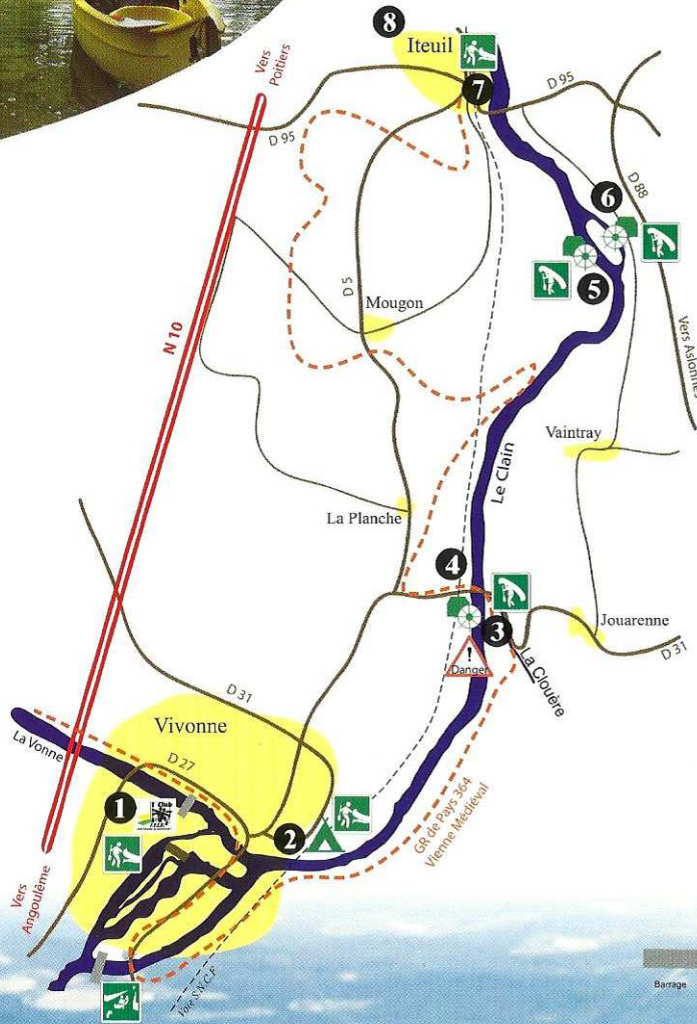
Office de Tourisme de Vivonne
Camping de Vivonne

Tél. 05 49 43 47 88
Tél. 05 49 43 41 05

Club FFCK de Vivonne « les Pagayoux »

Tél. 06 81 94 87 05

Les informations mentionnées ne sauraient engager en aucun cas la responsabilité du CDCK 86 ou des Clubs FFCK



8	Iteuil Tous commerces à 2 km du débarquement
7	Accès routier à l'eau à la Grève. Lieu-dit « Aigne », commune d'Iteuil.
6	Débarquement en aval du pont au lieu dit « la Grève » en rive gauche 7,5 km
5	Moulin de Port Laverré Portage sur le barrage par bas niveau Gîte de France
4	Moulin au lieu-dit « Le Port » Portage sur le barrage 6,4 km
3	Passerelle construite par Gustave Eiffel 2,9 km
2	Barrage de Danlot Portage sur le barrage rive droite 2,7 km
1	Ancienne plage et camping de Vivonne Accès à l'eau 0,3 km
1	Tous commerces à 300 m
1	Vivonne Club FFCK Accès à l'eau



Merci de respecter la législation, le « Code du Pratiquant » et les règles de sécurité - www.canoe86.org
Les passages en propriété privée se font toujours sous réserve de l'accord du propriétaire



Le S.M.A.C.

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Clain a été créé en 1970. Il agit en qualité de conseiller auprès des riverains et réalise les études et les travaux nécessaires à la régulation de la rivière entre Vivonne et Châtelerault. Le syndicat veille notamment au bon écoulement des eaux pour limiter les risques d'inondation.



Les moulins

Le moulin hydraulique a eu comme première fonction de moulin des céréales. Il a été supplanté au XIX^e siècle par l'arrivée de la machine à vapeur, puis par le moteur électrique. Certains ont été reconvertis en habitation. Quelques propriétaires réutilisent le système pour produire leur propre électricité.



Les Carpes

Vous pouvez en apercevoir cachées à l'ombre des feuilles de nénuphars. Elles sont originaires d'Asie ou de l'Europe de l'Est et ont peu à peu gagné toute l'Europe. Elles peuvent peser plus de 20 kg et vivre jusqu'à 30 ans. Au Moyen Âge, les monastères en élevaient en grand nombre (poisson du jeûne). Actuellement la carpe sauvage est rare car les croisements sont nombreux avec les carpes d'élevages.



Le Ragondin

Le ragondin (*Myocastor coypus*) est un mammifère originaire d'Amérique du Sud, introduit en Europe au XIX^e siècle pour l'exploitation de sa fourrure. Il est reconnaissable à ses 4 grandes incisives orange tirant sur le rouge. Le ragondin occasionne des dégâts considérables dans les berges, qu'il transforme en un véritable labyrinthe.

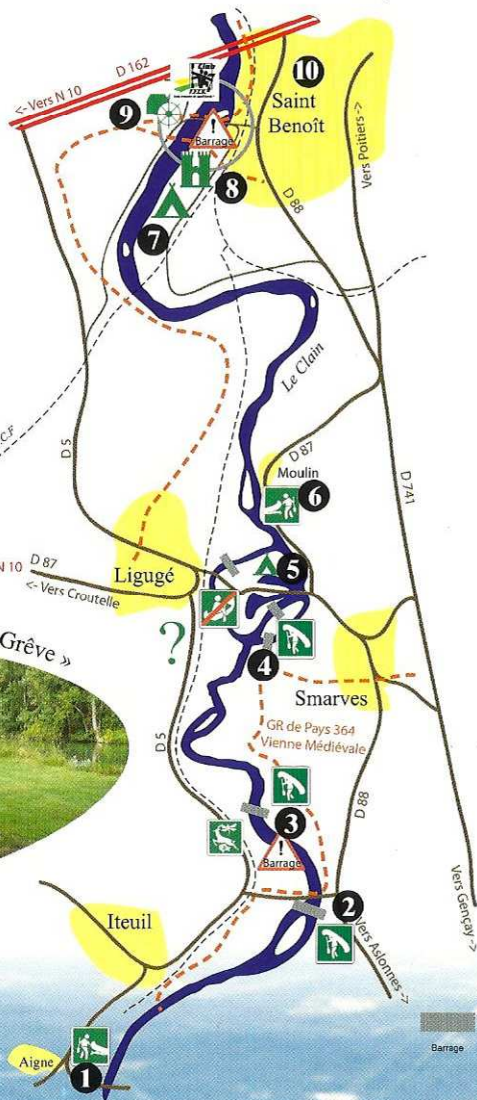


Informations Pratiques

Office de Tourisme de Vivonne
Camping de Vivonne
Iteuil (accueil possible en bungalows .Communauté de Commune Vonne et Clain)
Club FFCK de Vivonne « les Pagayoux »
Syndicat Mixte d'Aménagement du Clain

Tél. 05 49 43 47 88
Tél. 05 49 43 41 05
Tél. 05 49 43 84 20
Tél. 06 81 94 87 05
Tél. 05 49 55 66 49

Les informations mentionnées ne sauraient engager en aucun cas la responsabilité du CDCK 86 ou des Clubs FFCK



10	Saint Benoît Tous commerces
9	Club de canoë-kayak FFCK de Saint Benoît (voir fiche au dos) Accès à l'eau au Club Moulin de Saint Benoît vanne à clapet à franchissement réglementé barrage rive droite
8	Le Viaduc (voir fiche au dos)
7	Camping municipal de Saint-Benoît
6	Moulin Accès à l'eau rive droite
5	Accès à l'eau au parking du camping
4	Barrage de la Filature (voir fiche au dos) Portage sur l'île rive gauche du barrage
3	Barrage de Papault Portage rive droite et à droite de la Cartonnerie
2	Barrage du Clain Portage sur le barrage
1	Iteuil Embarquement en aval du pont D 95 au lieu dit « la Grève » en rive gauche



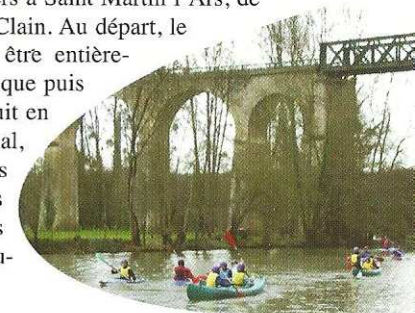
Le club FFCK de Saint Benoît



Le CKCP occupe un ancien moulin dont les abords ont été transformés en bassin de slalom grâce à une vanne à clapet. Le cadre se prête parfaitement à la promenade en canoë-kayak. On peut y louer des canoës ou kayaks pour s'aventurer sur les eaux limpides du Clain.



Le Viaduc du Tramway



Il mesure 328 m de long et 20 m de haut. Il permettait au Tramway à vapeur de la ligne départementale, reliant Poitiers à Saint Martin l'Ars, de traverser le Clain. Au départ, le pont devait être entièrement métallique puis il fût construit en pierre. Au final, deux tabliers métalliques de 40 mètres y furent ajoutés.



Les îles de Pont



C'est une réserve classée au conservatoire des espaces naturels du Poitou-Charentes. Ici la présence inattendue d'un chaos granitique dans le Poitou calcaire (l'une des trois stations du Seuil du Poitou) fait sensation. Cela a permis l'installation d'une flore originale abritant des plantes rares, comme la Renoncule Cerfeuil, la Jasione des Montagnes ou le Polystic des Marais.



La Filature de Ligugé

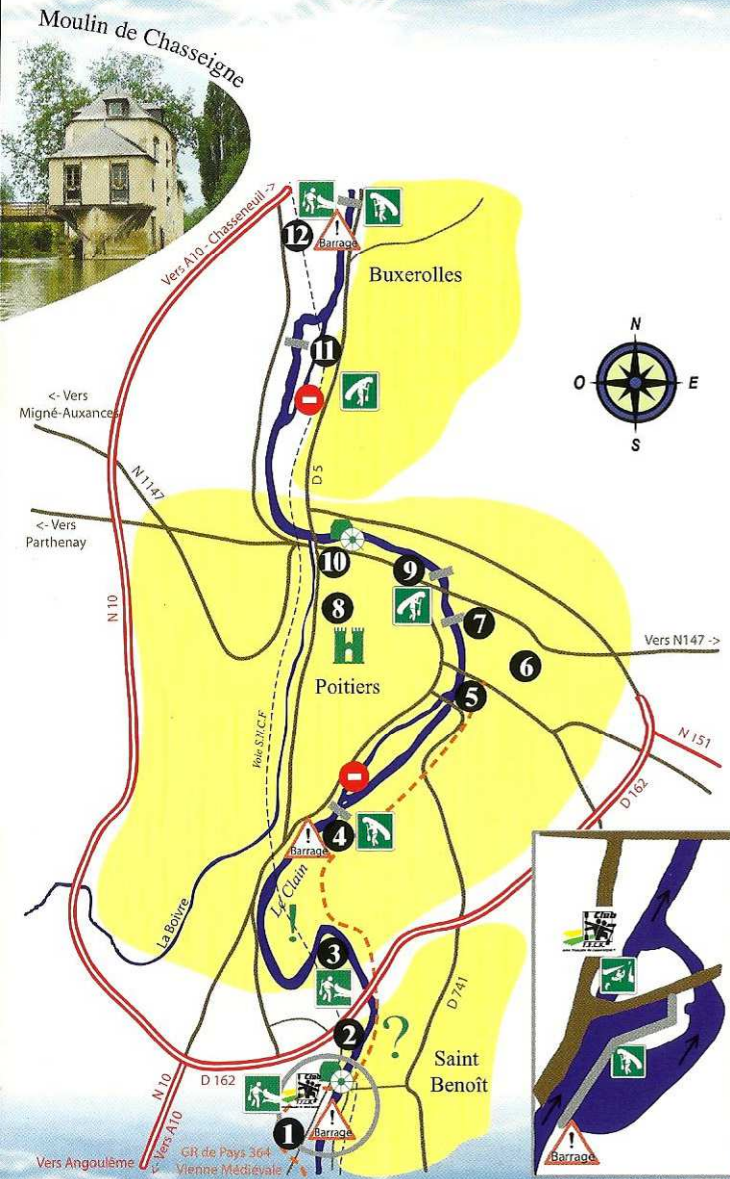


Moulin à farine en 1842, il est progressivement transformé et agrandi en 1870 pour filer le chanvre, puis le lin et de la ficelle. En 1907, l'usine devient la Société de Filature et de Tissage de Ligugé, produisant des toiles à draps et des sacs à charbon. Mais n'ayant pas suivi l'élan économique de l'après-guerre (39-45), elle ferme ses portes en 1985.

Informations Pratiques

Office de Tourisme de Ligugé
Iteuil (accueil possible en bungalows .Communauté de Commune Vonne et Clain)
Maison du tourisme de Saint Benoît
Camping de Saint Benoît
Club FFCK de Saint Benoît (CKCP)

Tél. 05 49 55 97 19
Tél. 05 49 43 84 20
Tél. 05 49 47 44 53
Tél. 05 49 88 48 55
Tél. 06 81 27 59 06



12 12 km	Barrage de L'essart Portage obligatoire
11 11 km	Ancienne station d'épuration Barrage Apparent Portage rive droite
10 8,6 km	Moulin de Chasseigne Passage sur la gauche
9 8,1 km	Barrage de la Glacière Portage rive gauche
8	Poitiers (voir dos fiche)
7 7,8 km	Barrage du Bajon
6 6,6 km	Notre Dame des Dunes
5	Pont St Cyprien et Pont Neuf
4 4,8 km	Barrage du Tison Infranchissable, portage obli- gatoire de 800 m par la rue du bas des sables en rive droite Embarquement au pont
3 1,5 km	Aire de pique-nique «La varenne» Accès à l'eau rive gauche
2 0,4 km	Pont de l'accident (voir dos fiche)
1	Club FFCK de St Benoît Accès à l'eau au Club Moulin de Saint Benoît Vanne à clapet à franchisse- ment réglementé Barrage rive droite



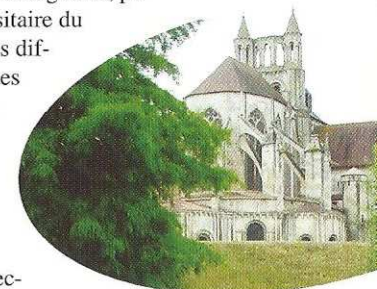
Le jardin aux insectes

De la prairie fleurie au verger, de la mare au potager, ce jardin naturel nous emmène à la découverte des petites bêtes de nos régions. Une exposition consacrée à leur univers et des installations dédiées à l'observation permettent d'aborder la vie des abeilles, des fourmis, des habitants de la mare ou de suivre le développement du ver à soie... Accès possible depuis la rivière : rive droite, à environ 1 km en amont du barrage du Tison.



Poitiers

Au creux de la presqu'île formée par le Clain et la Boivre, elle fût souvent occupée. Poitiers, ancienne capitale religieuse, politique et universitaire du Poitou, hérita des différentes conquêtes et des différents courants religieux qui se succédèrent au fil des siècles. Elle possède un ensemble architectural remarquable, avec sa cathédrale gothique, ses églises romanes, ses palais et musées exceptionnels. A voir, rive droite, l'imposante Statue de Notre Dame des Dunes.



Le Peuplier

Utilisé depuis des millénaires, il était connu des chinois. Matière première pour les emballages légers et la pâte à papier, il peut dépasser 30 m de haut et développe un système racinien très traçant. Son implantation sur les berges est discutable et provoque la dégradation de celles-ci jusqu'à l'obstruction des cours d'eau.



Le Pont de l'accident

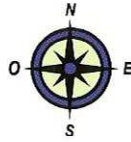
Nom sinistre du lieu qui fut témoin de deux accidents ferroviaires spectaculaires, sur la ligne reliant Limoges à Poitiers. Le 1^{er} eut lieu en 1870 : la rupture de l'essieu d'un wagon entraîna les voitures de queue dans le remblai qui domine le Clain. Le 2^e eut lieu en 1925 : un rail se brisa et provoqua le déraillement d'une partie du convoi.



Informations Pratiques

Office de Tourisme de Poitiers
Camping de Poitiers
Club FFCK de Saint Benoît (CKCP)

Tél. 05 49 41 21 24
Tél. 05 49 41 44 88
Tél. 06 81 27 59 06



Arrivée sur Chasseneuil



	Chasseneuil-du-Poitou Tous commerces
9	Musée « Maison d'Autrefois » (voir fiche au dos)
8	Le Futuroscope
7	Impasse de l'Abreuvoir Accès à l'eau
6	Club de canoë-kayak FFCK de Chasseneuil-du-Poitou (voir fiche au dos) Moulin d'Anguitard Accès à l'eau au Club
5 km	
5	Bras du ru
4	Par bas niveau prendre le ru sur la gauche ou portage sur l'île Verte
3	Bonnillet Accès à l'eau, au lavoir, en rive droite.
2,6 km	
2	Station d'épuration (voir fiche au dos)
0,7 km	
1	Embarquement rive gauche en aval du barrage de l'Essart



Merci de respecter la législation, le « Code du Pratiquant » et les règles de sécurité - www.canoe86.org
Les passages en propriété privée se font toujours sous réserve de l'accord du propriétaire.



Le CKCCP

Le Club FFCK de Chasseneuil-du-Poitou vous accueille toute l'année au Moulin d'Anguitard pour vous faire découvrir le Clain avec la possibilité de louer des canoës, des kayak et d'organiser des excursions.



Le Musée

« Maison d'Autrefois »

Il fut créé en 1987 à l'initiative d'un groupe d'amis qui voulaient garder la trace des choses anciennes (costumes, objets du quotidien et traditions locales) afin qu'elles ne tombent pas dans l'oubli. Le Musée regroupe 8 salles représentant chacune un thème dont : la salle des costumes, la salle de classe, la salle des jouets et une salle dans laquelle une forge est reconstituée. Vous pouvez le visiter tous les après-midi. En dehors de la saison touristique s'adresser à la Mairie.



Le Héron cendré

De couleur grise avec un long bec et de longues pattes, il vole avec son cou replié en Z. Aux abords des rivières, il capture des poissons mais aussi de petits rongeurs (mulot, campagnol...). Menacé, sa protection a permis qu'il redevienne familier jusqu'à attraper les poissons des bassins de jardin. Il servait jadis de gibier favori pour les oiseaux de vénerie des rois et des princes. Leurs grands nids sont réutilisés chaque année, ils y pondent de 2 à 5 œufs à leur retour de migration.



La Station d'épuration

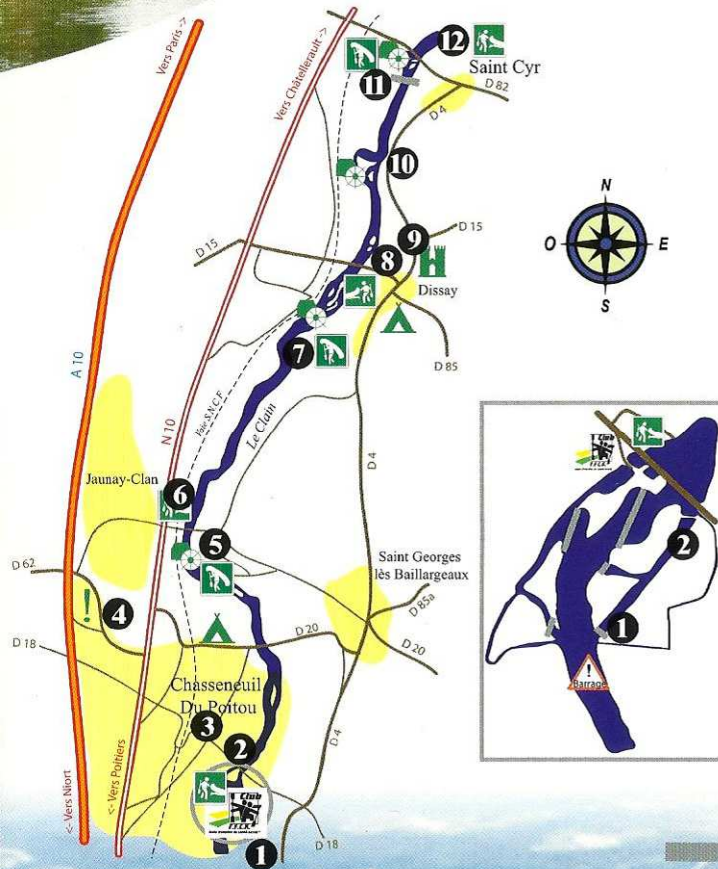
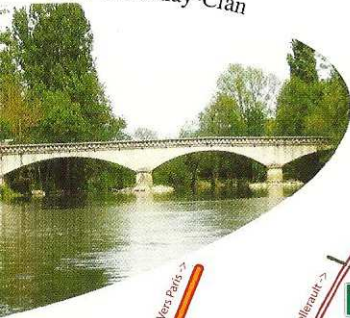
C'est une station d'épuration de nouvelle génération. Elle n'émet aucun bruit et surtout aucune odeur. Elle peut traiter les eaux de 160 000 habitants. L'épuration dure environ 48 h. Les boues résiduelles sont déshydratées et transformées en granulés pour être réutilisées dans l'agriculture. On a découvert lors de sa construction, un campement du paléolithique et une tombe du néolithique contenant un gobelet campaniforme intact. C'est le premier vase entier de ce type découvert dans la région.

Informations Pratiques

Office de Tourisme de Chasseneuil
Camping de Chasseneuil
Club FFCK de Chasseneuil du Poitou (CKCCP)

Tél. 05 49 52 83 64
Tél. 05 49 62 58 85
Tél. 06 81 53 02 47

Pont de Jaunay-Clan



12 12,5 km	Saint Cyr Débarquement rive droite 100 m en aval du pont
11 12,3 km	Moulin de la Perrière Portage Glissière trop dangereuse
10 10,9 km	Moulin de la Jonchère Accès à l'eau en aval du moulin en rive droite
9 9,2 km	Château de Dissay (voir fiche au dos)
8 9,2 km	Accès à l'eau rive droite au pont, aire de jeux.
7 8,5 km	Moulin de la Grève Portage obligatoire rive droite
6 4,8 km	Accès à l'eau rive gauche au pont
5 4 km	Moulin de Clan Portage rive droite
4	Le Futuroscope (voir dos fiche)
3	Chasseneuil-du-Poitou Tous commerces
2	Impasse de l'abreuvoir Accès à l'eau rive gauche
1	Club FFCK de Chasseneuil du Poitou Moulin d'Anguitard Accès à l'eau au Club



Merci de respecter la législation, le « Code du Praticant » et les règles de sécurité - www.canoe86.org
Les passages en propriété privée se font toujours sous réserve de l'accord du propriétaire



Le Futuroscope

L'idée du Futuroscope était : « d'inventer un lieu où formation, loisir, travail et technologie seraient réunis pour la première fois au même endroit ». Aujourd'hui, 25 millions de visiteurs sont déjà venus dans le parc. Avec ses 150 entreprises et un campus où travaillent plus de 3 000 étudiants et 700 chercheurs, c'est l'une des premières zones de congrès en France. La Première pierre fut posée en 1984 par René Monory, Président du C. G. de la Vienne et père du projet.



Le Château de Dissay.

Bâti au XV^e siècle par Pierre d'Amboise, évêque de Poitiers, flanqué de hautes tours blanches, sa silhouette se reflète gracieusement dans l'eau des douves qui l'entourent. La visite permet de parcourir la cour intérieure et d'admirer la tourelle d'angle polygonale. Elle abrite un escalier se terminant par une magnifique voûte en palmier. A ne pas manquer la chapelle qui abrite un bel exemple de fresques du XVI^e siècle, illustrant le thème de la "Fontaine de Miséricorde".



Le Canard Colvert

On distingue le mâle de la femelle par sa tête vert métallique, et son plumage gris, noir et blanc. Ces canards communs acceptent la compagnie de canards blancs, d'où les nombreux croisements. Ils nichent dans les frondaisons et dans les creux des arbres.



La Jussie

Originaire d'Amérique du Sud, à fleurs jaunes, c'est une plante extrêmement envahissante, pouvant atteindre 3 mètres de long et s'élever de 80 cm au dessus de l'eau. Elle forme un tapis épais qui modifie le taux d'oxygène dans l'eau. Elle a un fort pouvoir de bouturage : une feuille suffit pour infester tout un secteur. Par conséquent, soyez attentif à ne pas traverser les herbiers avec votre canoë, ni à couper des tiges avec votre pagaie !

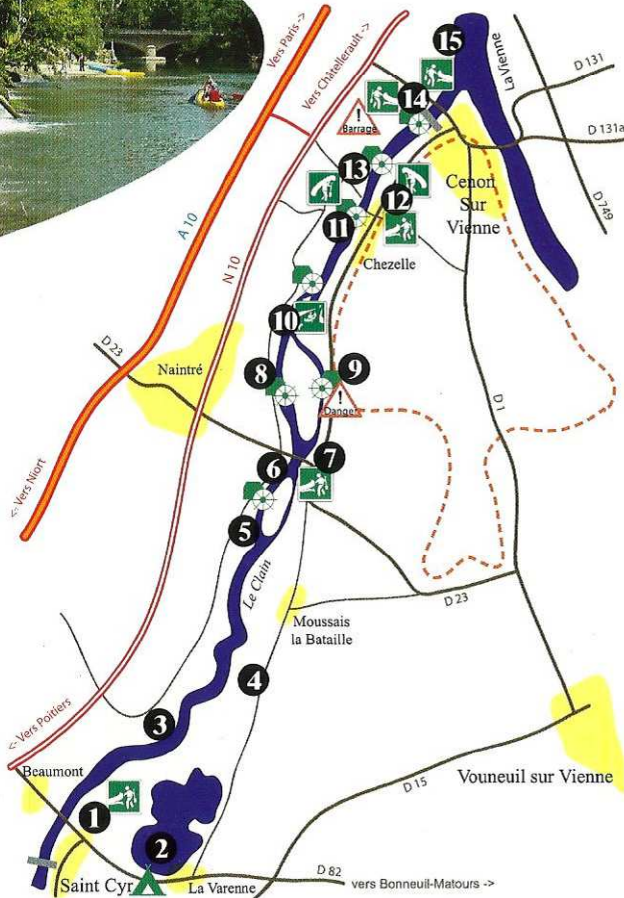


Informations Pratiques

Office de Tourisme de Chasseneuil
Camping de Chasseneuil
Syndicat d'initiative de Dissay
Camping de Dissay
Club FFCK de Chasseneuil du Poitou (CKCCP)
La Fourmy Canoë-Kayak

Tél. 05 49 52 83 64
Tél. 05 49 62 58 85
Tél. 05 49 62 84 29
Tél. 05 49 62 84 29
Tél. 06 81 53 02 47
Tél. 06 15 77 71 97

Moulin et pont de Domine



15	Cenon sur Vienne Embarquement possible pour rejoindre la Vienne
14	Moulin des Bordes Infranchissable Débarquement rive gauche «rue des meuniers» FIN DE PARCOURS
13	Moulin du Bouchot Marin Danger barrage crevé Drossage dangereux sur une île. Prudence. Ancienne coutellerie
12	Accès à l'eau rive droite « rue du bac »
11	Moulin de Chézelle Danger rappel possible.
10	Moulin de Souhé Glissière au milieu, drossage sur une île à la réception, rappel possible
9	Moulin d'Archillac Danger rappel possible, drossage en sortie.
8	Moulin des Coindres portage à droite. Attention rappel possible
7	Accès à l'eau rive droite au niveau du pont
6	Moulin de Domine Portage rive droite
5	Ile de Ray Passage à gauche
4	Seuil de Supplice Passage II
3	Bélier de Supplice
2	Parc de loisirs de St Cyr
1	Embarquement rive droite en aval du pont au bout de la voie sans issue



Base de kayak de Châtelleraut

Barrage de Souhé



A la confluence du Clain et de la Vienne, la ville de Châtelleraut vous tend les bras. Le club de kayak local se situe à 2,5 km. Par la rivière, remontez légèrement l'Ozon en rive droite pour accéder à la base. Possibilité de louer des canoës ou des kayaks pour explorer les environs.



La Loi sur l'eau

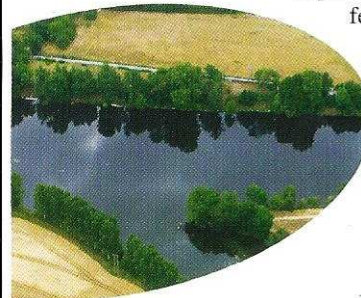
Le pagayeur est soumis à des lois, héritage d'une utilisation différente des cours d'eau. Les cours d'eau domaniaux : ils sont soumis à des servitudes de halage et de marche-pied. Leurs berges sont librement accessibles au public. C'est le cas de la Vienne.

Moulin des Bordes



Confluence avec la Vienne

À Cenon-sur-Vienne, le Clain alimente les eaux de la Vienne. Cette dernière prend sa source sur le plateau de Millevache et offre 120 km à la navigation de Availles Limouzine à Nouatre (Voir PDRN de la Vienne n°1). La différence de couleur entre les deux rivières est due à une différence de teneur en oxyde ferrique (la Vienne est plus ferrugineuse que le Clain).



Bélier de Supplice



Informations Pratiques

Office de Tourisme de Châtelleraut
Camping Du Lac de St Cyr
Camping de Châtelleraut
Club FFCK CSAC-EG section Kayak
La Fourmy Canoë-Kayak

Tél. 05 49 21 05 47
Tél. 05 49 62 57 22
Tél. 05 49 21 94 02
Tél. 05 49 20 13 58
Tél. 06 15 77 71 97